



Démarche Collective

RSEAGRO
Occitanie

Entreprises Agroalimentaires
Coopératives Agricoles
OCCITANIE - Pyrénées Méditerranée

FICHE TECHNIQUE

Choisir son label RSE : pour quels objectifs ? Sur quels critères ?

GOVERNANCE DE L'ORGANISATION



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



EN QUELQUES MOTS

Le label RSE est une attestation de garantie délivrée par une tierce partie qui caractérise la démarche RSE mise en œuvre par une entreprise au sens des lignes directrices ISO 26000 (Déf. de la plateforme RSE).

On distingue 4 types de labels :

- Les labels tous secteurs s'adressent à toutes les organisations, sur l'ensemble des sujets couverts par la RSE.
- Les labels sectoriels se concentrent sur un secteur d'activité, par exemple les entreprises de la bio,
- Les labels thématiques sont liés à un enjeu spécifique comme l'égalité, la biodiversité, ...
- Les labels territoriaux sont affectés à un territoire géographique

Les labels sont des initiatives récentes, dont l'objectif est de permettre aux entreprises de structurer leur démarche RSE et de la valoriser auprès de leurs parties prenantes. Il n'y a pas de certification RSE mais une évaluation RSE, la norme ISO 26000 n'étant pas certifiable.

Les avantages de se faire labelliser :

- Fierté des salariés
- Accompagnement de l'entreprise dans sa démarche RSE
- Appartenance à une même communauté en partageant des valeurs communes
- Outil de communication pour valoriser sa démarche auprès de ses parties prenantes
- Crédibilisation de la démarche RSE de l'entreprise
- Reconnaissance du travail accompli



FIL CONDUCTEUR

Les principaux labels RSE

Les labels présentés sont reconnus par le secteur agroalimentaire. Ils sont en phase avec l'ISO 26 000 et délivrés après évaluation sur site par un expert indépendant. Ils sont également reconnus dans le cadre du processus de bonification de la Région Occitanie (contrat agroviti stratégique).

Labels tous secteurs :

- Engagé RSE : Porté par l'Afnor, avec quatre niveaux de maturité autour de 5 items comprenant 51 thématiques axés sur les sept questions centrales de l'ISO 26000 ; le label est communicable à partir d'une note supérieure à 301 points.
- PME+ : Porté par la FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France), attribué après un audit annuel.

Ces deux labels peuvent être apposés sur le packaging.

Labels sectoriels :

- Agri Confiance® niveau 3 : réservé exclusivement aux coopératives (sept filières sont représentées à ce jour). Il est élaboré autour de quatre thématiques (qualité produit, la

protection de l'environnement, le bien-être animal et le soutien des territoires).

- Coop So Responsable (CSR) : à destination des coopératives et filiales de coopératives. Il est basé sur le label engagé RSE.
- Vignerons Engagés : spécifique à la filière vin. Il est basé sur le label engagé RSE.
- Bio entreprise durable : porté par SYNABIO. III est spécifique aux entreprises de la BIO ou toute entreprise réalisant un chiffre d'affaires de 10 % de produits bio.

Labels Thématiques :

- Relation fournisseurs et achats responsables : s'appuie sur la norme ISO 20 400. Une évaluation est faite par 1 tiers sur une durée de 3 ans.

Labels territoriaux :

- Le label Qualité « Tourisme Occitanie Sud de France » : aide les établissements touristiques d'Occitanie à développer et à optimiser la qualité de l'accueil et les prestations proposées aux touristes. Ce label a intégré des exigences RSE dans son cahier des charges.



LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- La Direction Générale / Le Conseil d'Administration.
- Les salariés / les adhérents.
- Un organisme tiers indépendant / expert indépendant.
- Les clients
- Les consommateurs



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- La communication sur des éléments factuels.
- La transparence dans la performance des entreprises



QUELQUES INDICATEURS

- Le niveau de maturité (note).
- Le temps mis pour obtenir sa labellisation.
- Le budget dédié.



BOITE À OUTILS

- L'atelier « choisir son label RSE, pour quels objectifs, sur quels critères ? », le 28 avril 2020
- L'atelier « Quels labels RSE, pour quels marchés ? le 12 octobre 2021
- Label Agri Confiance : <https://www.agrifiance.coop/nos-engagements>
- Label Engagé RSE : <https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage>
- Label Vignerons Engagés : <https://vignerons-engages.com/audit-labellisation/>
- Label PME + : <https://www.label-pmeplus.fr>
- Label Coopérative So Responsable : <https://www.lacooperationagricole.coop/fr/actualites/cooperatives-so-responsables-un-label-rse-pour-repondre-aux-attentes-de-la-societe>
- Label bio entreprise durable : <https://bioed.fr/>